

E 2001 (C) 3/14

*Notice de la Division des Affaires étrangères
du Département politique¹*

No DM

Berne, 29 avril 1933

J'ai¹ reçu ce matin la visite de M. Frédéric Hall², qui est venu confirmer verbalement la demande d'audience auprès de M. le Conseiller fédéral Motta qu'il avait formulée par téléphone en faveur du Dedjazmatch Nessibou, Gouverneur général de la province du Baley (province limitrophe de la côte italienne des Somalis).

M. Hall me montre la lettre en brevet dont copie ci-jointe par laquelle l'Empereur d'Ethiopie donne pouvoirs au Dedjazmatch Nessibou et à M. Hall pour né-

1. Rédigée par P. Bonna, du Département politique, pour le Chef de la Division des Affaires étrangères du Département politique, M. de Stoutz.

2. Cf. n° 50, n. 1.



gocier l'achat de matériel de guerre auprès de la Société anonyme de machines-outils d'Oerlikon et d'autres fabriques.

M. Hall expose que le Dedjazmatch Nessibou exerce une grande influence sur l'Empereur et a fortement contribué à le convaincre de l'intérêt qu'il y a pour l'Éthiopie à donner la préférence, en matière de commandes, d'éducation, etc., à des pays tels que la Suisse plutôt qu'aux grandes Puissances, qui font une grande propagande en faveur de leurs exportateurs, de leurs écoles, etc., mais ont presque toujours des arrière-pensées politiques. Selon M. Hall, la conclusion du traité d'amitié et de commerce aurait été empêchée jusqu'ici par un véritable sabotage de certains fonctionnaires abyssins, qui laissaient traîner les choses malgré les ordres du Souverain. Le Dedjazmatch Nessibou aurait insisté jusqu'à ce qu'il obtienne gain de cause et aurait apporté lui-même au Ministre d'Éthiopie à Paris les instructions qui ont provoqué la démarche dont M. Dunant nous a rendu compte³.

Le Dedjazmatch Nessibou est en Suisse depuis une quinzaine de jours. Il a entamé des pourparlers, non seulement avec la fabrique de machines-outils d'Oerlikon, mais avec d'autres entreprises aussi, telles que la fabrique de Neuhausen et avec des banques suisses. Des négociations assez avancées seraient pendantes avec le Crédit suisse, qui ouvrirait au Gouvernement éthiopien un crédit d'un million de francs, couvert, à concurrence de 50%, par des dépôts en banque faisant partie de la fortune personnelle de l'Empereur et une hypothèque sur la villa que M. Hall a fait acheter à Hailé Sellassié 1^{er} à Vevey.

Le Dedjazmatch Nessibou espère terminer dans une dizaine de jours sa mission en Suisse. Il serait enchanté de notre pays, mais très désireux d'avoir une audience de M. Motta, avec lequel l'Empereur se souvient fréquemment avec plaisir d'avoir eu un entretien il y a quelques années.

J'ai promis à M. Hall de lui téléphoner aussitôt que M. Motta aurait bien voulu fixer un jour et une heure⁴. Je n'ai naturellement pas abordé la question d'une réception à déjeuner et M. Hall n'y a fait que des allusions à peine perceptibles.

3. Cf. la lettre de Dunant à Motta du 25 avril 1933: [...]

Aujourd'hui, j'ai eu la visite du nouveau Ministre d'Éthiopie à Paris et à Londres [*Bedjirond Teclé Hawariat*] et je m'apprêtais, à cette occasion, à renouveler d'une manière pressante mes précédentes instances. J'ai toutefois eu la satisfaction de constater que mon nouveau collègue éthiopien était enfin porteur d'instructions définitives lui permettant de me confirmer l'approbation donnée par son Gouvernement au projet tel que vous l'aviez établi en dernier lieu. Le Gouvernement d'Addis-Abeba se propose de conférer à son Ministre en France et en Grande-Bretagne les pouvoirs nécessaires pour procéder à la signature de cet accord. Les démarches réitérées que nous avons effectuées ici, et qui ont peut-être été appuyées à Addis-Abeba même par votre informateur habituel sur les affaires d'Abyssinie [*F. Hall*], ont donc conduit au résultat espéré et attendu. [.../ (E 2001 (C) 3/14).

Le traité d'amitié et de commerce entre la Suisse et l'Éthiopie sera signé à Paris le 24 mai 1933. Cf. n° 78, n. 2.

4. *L'audience aura lieu le 4 mai suivant.*